

RECEPISSE DE DECLARATION

D'OUVERTURE DE MUTATION DE TRANSLATION (1)

Département Aveyron Arrondissement _____
Commune Rodez

D'UN DEBIT DE BOISSONS A CONSOMMER SUR PLACE
D'UN RESTAURANT
D'UN DEBIT DE BOISSONS A EMPORTER
(Art. L. 3332-3, L. 3332-4, L. 3332-4-1 du code de la santé publique)

Le présent récépissé justifie de la possession de la licence. Toutefois, il ne comporte garantie ni du droit d'exploiter un débit ni de la validité du titre de propriétaire ou de gérant invoqué par le déclarant ni de l'exactitude des déclarations susmentionnées

Concernant (1) :

Le débit de boissons à consommer sur place de 3^{ème} 4^{ème} catégorie (2)

Le restaurant titulaire de la petite licence restaurant licence restaurant

Le débit de boissons à emporter titulaire de la petite licence à emporter licence à emporter

Sis à : 77 Rue Bétaille 12000 RODEZ

Enseigne : "Level Up"

Propriétaire du fonds de commerce :

■ Pour une (ou des) personne(s) physique(s) (3) :

Nom de naissance :	Nom de naissance :	Nom de naissance :
Nom d'usage :	Nom d'usage :	Nom d'usage :
Prénom :	Prénom :	Prénom :
Profession :	Profession :	Profession :
Adresse du domicile :	Adresse du domicile :	Adresse du domicile :
Tél. :	Tél. :	Tél. :
Email :	Email :	Email :

■ Pour une personne morale (s'il y a lieu) :

Dénomination sociale de la société : SARL L'ARCHIPEL
Adresse du siège : 17 Rue Cayrade 12300 JECAZEVILLE

Date de la précédente déclaration (si mutation ou translation) : _____

Déclarant(s) (3) :

Nom de naissance: <u>BURGHORN</u>	Nom de naissance :	Nom de naissance :
Nom d'usage : <u>DAYNIEZ</u>	Nom d'usage :	Nom d'usage :
Prénom : <u>Sharon</u>	Prénom :	Prénom :
Né(e) le : <u>19/09/1987</u>	Né(e) le :	Né(e) le :
A : <u>Winschoten</u>	A :	A :
Département : _____	Département :	Département :

Nationalité : <u>Neerlandaise</u>	Nationalité :	Nationalité :
Domicile : <u>1 Terre Neuve</u> <u>12300 FERMÉ</u>	Domicile :	Domicile :
Tél. : <u>06 63 32 67 14</u>		
Email : <u>sharondayniez@gmail.com</u>		

(1)(4) Date d'obtention du

permis d'exploitation : 14...06...2024

permis de vente de boissons alcooliques la nuit :
...../...../.....

Agissant en qualité de (1) :

<input type="checkbox"/> Propriétaire exploitant à titre individuel	<input type="checkbox"/> Propriétaire exploitant à titre individuel	<input type="checkbox"/> Propriétaire exploitant à titre individuel
<input type="checkbox"/> Locataire gérant (ou gérant mandataire)	<input type="checkbox"/> Locataire gérant (ou gérant mandataire)	<input type="checkbox"/> Locataire gérant (ou gérant mandataire)
<input checked="" type="checkbox"/> Représentant légal de la société (5)	<input type="checkbox"/> Représentant légal de la société (5)	<input type="checkbox"/> Représentant légal de la société (5)

Déclare(nt) vouloir effectuer (1) :

<input checked="" type="checkbox"/> L'OUVERTURE	Ouvrir le débit de boissons susvisé à partir du : <u>25...10...2024</u>
<input type="checkbox"/> LA MUTATION	Exploiter à partir du (-----/-----/-----) le débit de boissons susmentionné. Ce débit était précédemment tenu par (1)(3) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> M. : _____ _____ en qualité de : <input type="checkbox"/> Propriétaire exploitant à titre individuel <input type="checkbox"/> Locataire gérant (ou gérant mandataire) <input type="checkbox"/> Représentant légal de la société (5) (6) : _____
<input type="checkbox"/> LA TRANSLATION	Transférer à partir du (-----/-----/-----) le débit de boissons précédemment installé à : _____ _____

Le ou les déclarants certifient :

1° ne pas être justiciable(s) des articles L. 3336- 1, L.3336-2, L. 3336-3 du code de la santé publique ;
2° que le débit de boissons susmentionné répond aux dispositions législatives et réglementaires relatives aux zones protégées.

De laquelle déclaration, le présent récépissé est délivré conformément à la loi.

Fait à : Rodez le 10/10/2024

Timbre de la commune :



Mme Martine BEZOMBES
SR

(1) cocher la case utile.

(2) Cette case ne peut pas être cochée en cas d'ouverture d'un nouvel établissement. En effet, l'article L. 3332-2 du code de la santé publique interdit l'ouverture d'un nouvel établissement de 4^e catégorie.

(3) Nom de naissance, nom d'usage le cas échéant et prénom en capitales.

(4) Pour les débits de boissons à consommer sur place, les restaurants et les débits de boissons à emporter qui vendent des boissons alcooliques entre 22h et 8h.

(5) Notamment (non limitatif) : Gérant(s) de la SARL, de l'EURL, de la SNC ; Président ou directeur général ou directeur général délégué de la SAS ; Directeur général ou directeur général délégué de la SA

(6) Préciser le cas échéant la dénomination de la société exploitant le débit de boissons antérieurement à la présente déclaration.